

# **Communiqué de presse: Nouvelle convention signée entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et l'IEAP**

**Written by , Roberta Ribeiro Oertel and Juan  
Diego Ramírez-Cárdenas Díaz**

**01.09.2020**

Le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et l'Institut européen d'administration publique (IEAP), partenaires de longue date, ont signé une nouvelle convention pour renforcer leur coopération et consolider la présence de l'IEAP au Luxembourg. Cette convention a été signée par Jean Asselborn, ministre luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes, Cecilia Wikström, présidente du Conseil d'administration de l'IEAP, Marco Ongaro, directeur général de l'IEAP, et Peter Goldschmidt, directeur du Centre européen de la magistrature et des professions juridiques de l'IEAP à Luxembourg.

La mission principale de l'IEAP, basé à Maastricht, est d'offrir à tous les professionnels impliqués dans les affaires publiques et réglementaires de l'UE une combinaison de connaissances approfondies et pratiques sur les politiques et la gouvernance de l'UE. L'antenne de l'Institut à Luxembourg, l'IEAP Luxembourg – Centre européen de la magistrature et des

professions juridiques, est spécialisée dans la mise en œuvre, l'interprétation et l'application du droit communautaire.

La Direction des affaires européennes et des relations économiques internationales du ministère des Affaires étrangères et européennes coopère depuis de longues années avec l'IEAP Luxembourg pour soutenir les efforts d'intégration des pays candidats à une adhésion à l'Union européenne. Dans ce contexte, le ministère offre actuellement à travers l'IEAP des programmes d'assistance technique ciblés à l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, le Monténégro, la République de Macédoine du Nord, la Serbie et la Turquie. La coopération couvre différents aspects d'assistance technique, y compris la formation de fonctionnaires et de membres du pouvoir judiciaire, le conseil dans le cadre de la transposition du droit de l'UE dans les systèmes juridiques nationaux, la formation de formateurs ainsi que des formations et visites d'étude combinées auprès des organes judiciaires nationaux et européens concernés et d'autres institutions publiques au Luxembourg et dans la Grande Région.

Depuis 2017, le ministère offre en outre des bourses annuelles à un nombre limité de jeunes professionnels issus des pays partenaires bénéficiant actuellement de l'assistance technique pour leur permettre de suivre le programme de master en études européennes spécialisé en Droit de l'Union européenne proposé par l'IEAP Luxembourg (MELS). La nouvelle convention établit une coopération régularisée avec l'IEAP pour développer et dispenser des formations sur mesure – ainsi que d'autres services de renforcement des capacités – aux fonctionnaires luxembourgeois actifs dans le domaine des affaires européennes.